

Énergie

de dire aujourd'hui que si la Nouvelle-Écosse se trouve en difficulté, il faudrait quand même que la solution adoptée pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard profite au même titre à toutes les autres provinces? Le moment est venu de mettre le régionalisme de côté, quand il s'agit d'un tel problème. Notre province a eu accès au pétrole bon marché des pays producteurs; pour cette raison, nous n'avons pas reçu de subventions à la construction de pipelines ou à la production de pétrole et de gaz de l'Ouest. Le pipe-line transcanadien ne nous apporte pas de gaz, et nous n'avons pas d'oléoduc. En fait, nous n'avons absolument pas de pétrole. Malheureusement, nous avons besoin d'une aide du gouvernement fédéral et de tous les gouvernements provinciaux du Canada, et les autres provinces devraient accorder la priorité à nos projets.

En Nouvelle-Écosse, 65 p. 100 de l'électricité est produite par des centrales à mazout, et 23 p. 100 par des centrales à charbon. Le reste vient de la houille blanche. Dans l'espoir de se libérer du pétrole dans une certaine mesure, la Nova Scotia Power Corporation étudie de très près le dossier du charbon. Comme on l'a dit aujourd'hui, cette solution est susceptible d'alléger la facture pétrolière, puisque la plupart des centrales thermiques à mazout pourraient être modifiées pour passer au charbon. Mais pour cela, il faudrait d'abord que le prix du charbon, actuellement lié à celui du pétrole, devienne intéressant. Cependant, la centrale à charbon n'est pas la solution à long terme, malgré les importantes réserves charbonnières de la Nouvelle-Écosse, parce qu'elle aggrave les difficultés écologiques et de pollution. Mais pour l'instant, elle a l'avantage supplémentaire de répartir des revenus dans l'ensemble de la province. Par ailleurs, le gouvernement provincial a annoncé que pour les projets d'expansion, on se tournera vers le charbon.

Quelles sont les autres solutions? Peut-être l'exploitation de l'énergie marémotrice et, éventuellement, l'importation d'énergie du Québec et du Labrador, mais ces deux projets prendraient longtemps avant de se concrétiser.

J'aimerais mentionner ici un article de R. H. Clark, paru dans le *Canadian Geographical Journal* de novembre 1972 sous le titre de «Energy by Fundy Tides». L'auteur écrivait que la seule région du Canada et, en fait, d'Amérique du Nord où il serait possible d'utiliser les marées comme sources d'énergie, est la baie de Fundy. C'est en effet dans les criques et les estuaires de la baie de Fundy qu'on trouve les marées les plus fortes du monde. Nous avons également les plus hautes marées du monde, puisqu'elles peuvent atteindre 53 pieds. On a cité dans la baie de Fundy plusieurs endroits qui conviendraient parfaitement à ces installations, et les études faites sur l'énergie marémotrice remontent à 1915. En 1967, on a fondé une Commission de planification de l'énergie marémotrice pour traiter de cette étude. Celle-ci a été terminée en 1969, et a coûté 2,5 millions de dollars. Elle ne faisait que répéter les études antérieures et concluait que l'exploitation de l'énergie marémotrice était techniquement faisable, mais guère rentable.

A la suite de la formation de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le prix du pétrole a quadruplé et pourtant le gouvernement fédéral, avec la collaboration des provinces de Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Écosse a institué le 29 février 1972 une Commission d'étude de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy. Celle-ci était chargée de réviser les conclusions détaillées du rapport de la Commission de planification de l'énergie marémotrice de l'Atlantique. Les enquêtes préliminaires de la commission de révision ont été portées à l'attention du public en novembre 1974, et on a noté que, du point de vue

de la rentabilité, la position de l'énergie marémotrice s'était beaucoup améliorée depuis 1969 par rapport à la production d'électricité à partir du pétrole. Je me demande quelle serait la position actuelle, si ces études étaient mises à jour.

La dernière étude, recommandée par la Commission d'énergie marémotrice de la baie de Fundy, a été annoncée en novembre 1974. Cette étude coûtera environ trois millions de dollars et sera parrainée par le gouvernement fédéral, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse—le gouvernement fédéral subventionnant la moitié des fonds nécessaires à sa réalisation. La Nouvelle-Écosse, qui est plus durement touchée par la hausse des prix du pétrole que le Nouveau-Brunswick et qui, à ce titre, s'intéresse au plus haut point à l'exploitation de l'énergie marémotrice, voudrait voir ces travaux avancer rapidement. Elle vise à faire une étude plus approfondie de certaines régions. A mon avis, le bassin d'Annapolis ou Digby, qu'on n'étudie pas à l'heure actuelle, seraient probablement des endroits de premier choix parce qu'on n'y trouve pas de dépôts de boue comme il y en a plus haut. La boue semble être une des difficultés dans la production d'énergie marémotrice.

Dans le cas de l'énergie marémotrice, si la construction commençait en 1980, une fois l'étude en cours terminée, il faudrait encore dix ans, soit jusqu'en 1990, avant de commencer à produire de l'énergie, et ce, en supposant que tout se déroule selon les prévisions et qu'il ne se pose pas de difficultés techniques imprévues.

La première, et jusqu'ici la seule, installation produisant de l'énergie marémotrice industrielle, en activité dans le monde, est une centrale à turbines à double débit située à Rance près de Saint-Malo, en France. Sa construction, il y a environ dix ans, a coûté 80 millions de dollars. La Grande-Bretagne se tourne actuellement vers cette technique, tout comme la France.

J'aimerais lire un extrait d'un article très intéressant intitulé «Énergie marginale» paru dans *The Economist* du 27 mars. Au chapitre «Eau», on peut lire:

Dans l'estuaire de la Rance, en France, la première entreprise sérieuse en vue de tirer de l'électricité des marées a vu le jour il y a sept ans, le succès a dépassé les espoirs. On dit que cette installation est plus efficace que d'autres centrales hydro-électriques; elle fonctionne pratiquement à plein rendement depuis 1973 sans défaillance. On parle maintenant d'une deuxième centrale marémotrice française, mais la décision est encore loin.

● (2150)

L'Angleterre caresse toujours l'idée de tirer de l'électricité des marées de la Manche, mais les discussions au sujet d'un barrage sur l'estuaire de la Severn se poursuivent et entraînent en longueur. Les principaux obstacles à ce projet résident dans les coûts. Il pourrait finalement coûter beaucoup plus que les 3 milliards de dollars prévus.

Si je signale ce fait, c'est parce que l'un des avantages de l'énergie marémotrice est qu'elle ne s'épuise pas, à moins que les marées ne se retirent et ne reviennent pas.

M. Gillespie: Ce serait de l'énergie lunaire.

Mlle Campbell: Je ne prétends pas être un savant. Je veux tout simplement comparer le coût estimatif de 3 milliards de dollars aux 10 milliards que le gouvernement fédéral songe à investir dans la prospection et la mise en valeur de régions inconnues. C'est ce que nous allons dépenser au cours des dix prochaines années pour essayer de trouver du pétrole et du gaz.

Peut-être que la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et d'autres provinces devraient soulever cette question lors d'une conférence provinciale. Le chiffre de 10 milliards de dollars ne tient pas compte des subventions qui sont accordées pour couvrir le coût du pétrole ni du besoin futur de subventions. D'ailleurs, d'ici le mois d'août de cette année, les subventions accordées aux provinces atlantiques atteindront environ 1 milliard de dollars.